

SOMMAIRE

RECOMMANDATIONS DES COMITÉS CONSULTATIFS RÉGIONAUX (CCR) SUR L'OFFRE DE SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE – 2023

Région	Nom du CCR	Recommandations
1	Bas-Saint-Laurent	Augmenter les places poupons sur l'ensemble du territoire et tenir compte des besoins spécifiques en SGEE des différents territoires de la région du Bas-Saint-Laurent (BSL) : • Sainte-Félicité et Saint-Ulric : développer des projets pilotes ou des SGEE en milieu familial; • Lac-au-Saumon : augmenter les places poupons dans les SGEE existants (augmentation de naissances en 2022); • Saint-Narcisse, Sainte-Blandine et Rimouski pour les districts de Pointe-au-Père, Saint-Pie X et Sainte-Blandine : attribuer de 300 à 400 places supplémentaires; • Saint-Jean-de-Dieu (village centre) et Saint-Mathieu-de-Rioux : développer de petites installations ou des projets en communauté; • Rivière-du-Loup : attribuer 300 places supplémentaires; • Témiscouata-sur-le-Lac : augmenter le nombre de places poupons; • Saint-Pascal et Saint-Alexandre et La Pocatière : attribuer des places pour diminuer la liste d'attente (évaluée par le CCR à 275 enfants).
2	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Offrir davantage de places poupons.

Région	Nom du CCR	Recommandations
3	Capitale-Nationale excepté la ville de Québec	Accélérer la création ou la mise en application de solutions telles que le projet pilote de services de garde en milieu communautaire. Prioriser la création de places subventionnées et la conversion de places non subventionnées, notamment pour les poupons, en considérant l'impact notable du développement résidentiel et industriel ainsi que l'arrivée de jeunes familles immigrantes dans chacun des territoires et sous-territoires. Favoriser le développement de places subventionnées à proximité des résidences familiales par une approche de solutions adaptées au contexte démographique (ex. : création d'un service de garde subventionné dans chaque municipalité et territoire du Québec).
3	Capitale-Nationale	Offrir de façon urgente et prioritaire, dès la relance de l'appel de projets en continu, des places supplémentaires dans les arrondissements de Sainte-Foy (besoin estimé de 100 à 150 nouvelles places) et de Limoilou (besoin estimé de 100 nouvelles places). Compléter le développement du réseau sur le territoire de la Capitale-Nationale en prenant en compte les réalités du marché immobilier qui nécessitent une augmentation des enveloppes budgétaires pour l'achat de terrains et/ou de bâtiments, ainsi que des enveloppes de frais liés aux locaux (coûts de location/bail du marché actuel) pour faciliter la recherche d'opportunités.
4	Mauricie	Résorber la pénurie actuelle et future de places en SGEE en prenant en compte l'essor à venir dans la région, grâce à l'arrivée de la « Vallée de la transition énergétique », les nombreux développements immobiliers et la hausse importante du nombre de nouveaux arrivants.

Région	Nom du CCR	Recommandations
5	Estrie	Attribuer des places pour des projets qui peuvent se réaliser rapidement (avec ou sans réaménagement) lorsque les besoins sont réels et justifiés. Élargir le territoire ciblé à plusieurs municipalités en fonction des besoins réels et justifiés. Établir un processus de dépôt de projets à date d'échéance fixe pour éviter le traitement des demandes sur le principe du <i>premier arrivé premier servi</i>. Réattribuer rapidement aux territoires visés les places retournées au Ministère. Développer de petites installations dans les régions rurales plus éloignées en rehaussant le financement requis pour ce type d'installation. Favoriser le développement de projet de places à horaires atypiques (en milieu de travail, en milieu familial). Soutenir le développement des services de garde à proximité du lieu de résidence des familles (distance de marche ou facile d'accès en transport en commun) pour favoriser l'accessibilité physique. Développer des services de garde subventionnés diversifiés (CPE, GS, SG en communauté) dans les milieux ruraux. Développer principalement des CPE ou des GS notamment dans les zones plus défavorisées, car les familles vulnérables n'ont pas les moyens de supporter les frais de garde liés aux garderies non subventionnées.

Région	Nom du CCR	Recommandations
6	Montréal-Est	Augmenter l'accessibilité aux places subventionnées de qualité en CPE, dans les territoires où vit une forte proportion de familles en contexte de vulnérabilité sociale et économique. Augmenter l'offre de places pouspons, de garde à temps partiel et de garde à horaires atypiques.
6	Montréal-Ouest	Augmenter l'accessibilité aux places subventionnées de qualité, en priorité en CPE, surtout dans les territoires où vit une forte proportion de familles en contexte de vulnérabilité sociale et économique. Augmenter l'offre de garde à temps partiel, à horaires atypiques et de répit. Augmenter le nombre de places pouspons.
7	Outaouais	Envisager des partenariats avec les municipalités afin de donner accès à des terrains pour la construction de nouvelles installations. Développer ces partenariats afin que les municipalités cèdent ou vendent des terrains à prix moindre pour encourager l'ouverture de nouvelles installations. Accorder des permis en priorité pour les projets de centres de la petite enfance ou de garderies subventionnées.
8	Abitibi-Témiscamingue	Miser sur le développement d'une pluralité de solutions (RSGE, CPE, GS, garderies en entreprise) afin d'accélérer la création de places et d'atténuer l'impact sur les familles établies, pour ainsi améliorer le caractère attractif de notre région. Promouvoir plus fortement l'implantation de SGEE en milieu familial en impliquant les acteurs du milieu (collaboration avec les BC), notamment le milieu municipal.

Région	Nom du CCR	Recommandations
9	Côte-Nord	Ouvrir et maintenir des RSGE dans les très petites municipalités isolées où le nombre d'enfants requérant un service de garde est inférieur à six. Profiter de l'expertise et de l'implication du Ministère pour la réalisation de projets pilotes conçus en collaboration avec le Regroupement des CPE de la Côte-Nord (RCPECN), ainsi qu'avec différents acteurs régionaux choisis selon les objectifs de chaque projet pilote : • S'assurer que les enjeux identifiés dans le rapport produit par les six MRC de la Côte-Nord et le RCPECN, <i>Services de garde éducatifs sur la Côte-Nord – Les enjeux (1^{er} décembre 2020)</i>, soient ciblés par ces projets pilotes.
10	Nord-du-Québec	Tenir compte du manque de places en services de garde : • Manque de places poupons (augmentation des naissances dans la région, donc le problème va s'accroître au cours des prochains mois). Tenir compte du développement immobilier et économique : • Le développement minier à Chibougamau et à Lebel-sur-Quévillon (Osisko à Windfall) pourrait avoir des impacts positifs sur la croissance de ces deux villes bien que certains travailleurs ne s'installeront pas dans la région. • 4 000 emplois seront à pourvoir dans les 3 prochaines années. • Une entreprise locale a un projet de construction d'appartements pour loger les employés issus de l'immigration qu'elle embauche dans le secteur de Chibougamau. • L'entreprise la plus importante de notre territoire construit actuellement un quartier d'environ 50 maisons (style maison mobile) pour accueillir de nouveaux employés. • Deux nouvelles constructions, totalisant 40 logements, sont prévues d'ici 2 ans environ.

Région	Nom du CCR	Recommandations
11	Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	Trouver des solutions à très court terme pour répondre aux besoins liés à la croissance démographique (entre régions + immigration) et économique, notamment pour le projet visant à accueillir 250 nouvelles infirmières dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine; 100 sont prévues arriver en septembre 2023 avec leur famille. • Attribuer de nouvelles places en installation dans les secteurs présentement en déficit tout en considérant que de nouveaux besoins de places pourraient se faire sentir dans six territoires de la région, et ce, pour tenir compte des besoins spécifiques actuels en SGEE dans les milieux suivants : ○ MRC Avignon : ▪ Nouvelle : 34 nouvelles places en installation; ▪ Carleton-sur-Mer : 58 nouvelles places en installation; ▪ Marla : 80 nouvelles places en installation. ○ MRC Bonaventure : secteur de New Carlisle - Paspébiac : au moins 21 places supplémentaires considérant le nombre d'enfants sur la liste d'attente et la découverte de l'offre de services actuellement dans l'est de la MRC à partir de Paspébiac, bien que des services de garde en milieu familial privés soient en activité dans le secteur. ○ Côte-de-Gaspé : aucun service de garde entre Douglastown et Percé Est et aucune offre entre L'Anse-à-Valleau et Petit-Cap en milieu familial via le bureau coordonnateur du CPE de Gaspé pour ce secteur. Il faut considérer cependant qu'il y a des services de garde privés en milieu familial présentement dans ce secteur et une garderie (installation) à Rivière-au-Renard. ○ Rocher-Percé : Port-Daniel : besoin de 21 places supplémentaires qui pourraient servir les parents à l'extrémité est de la MRC de Bonaventure à partir de Paspébiac, considérant la découverte de l'offre de services dans ce secteur. ○ Haute-Gaspésie : à court terme, aucun besoin de places supplémentaires. ○ Îles-de-la-Madeleine : à court terme, aucun besoin de places supplémentaires.

Région	Nom du CCR	Recommandations
12	Chaudière-Appalaches	Étant donné le manque de places en SGEE, privilégier des projets qui permettent la création rapide de nouvelles places. Par exemple, les modèles de garde suivants pourraient être mis de l'avant : • La consolidation de projets pilotes tels que les RSGE en communauté et/ou en entreprise. Étant donné la grande superficie du territoire, s'assurer que chaque municipalité dispose d'au moins un SGEE avant d'ajouter de nouvelles places dans les grands pôles de la région. L'offre de garde dans chaque municipalité devrait varier en fonction du type de service de garde et du nombre d'enfants par SGEE, pour assurer la pérennité des services. Elle devrait aussi être mieux adaptée aux besoins particuliers de la clientèle afin de personnaliser les services. À titre d'exemple de diversification de l'offre, les membres considèrent : • Installation de CPE ou de garderies; • RSGE, RSGE en communauté et en entreprise. Étant donné le besoin de SGEE pour répondre à la demande des enfants vulnérables ou ayant des besoins particuliers, optimiser la quantité et la qualité des ressources disponibles. Par exemple : améliorer l'offre de services de CPE là où la défavorisation est la plus marquée. Étant donné les enjeux de pénurie de main-d'œuvre généralisée dans la région, accorder une plus grande priorité aux travailleurs des secteurs touchés par des horaires atypiques.

Région	Nom du CCR	Recommandations
13	Laval	Développer des projets offrant des places pouspons, à horaires atypiques et à horaires à temps plein en CPE qui priorisent les enfants vivant dans un contexte de vulnérabilité sociale et économique. Développer davantage de places subventionnées en CPE dans les quartiers défavorisés et en développement. Considérer les spécificités de chacun des quartiers lors de l'analyse des besoins de places subventionnées en CPE pour la région de Laval.
14	Lanaudière	Développer plus de places en CPE dans les secteurs défavorisés.
15	Laurentides	Développer de nouvelles places en services de garde, selon les besoins des milieux et en adéquation avec la croissance démographique. Soutenir la création de différents modèles de services de garde, tant les CPE que les RSGE en communauté, pour favoriser l'émergence de projets adaptés aux réalités des différents milieux, tout en tenant compte de l'enjeu du transport.
16	Montérégie-Est	Rendre accessible une place de qualité pour chaque enfant qui en a besoin, quel que soit son profil : • Clientèle présentant des besoins particuliers • Clientèle vulnérable • Clientèle ayant un horaire atypique • Respect des besoins démographiques • CPE dans chaque village ayant une école • Tarif réduit pour tous

Région	Nom du CCR	Recommandations
16	Agglomération de Longueuil	Favoriser la collaboration entre le Ministère et les municipalités afin de colliger en amont l'information en matière de développement résidentiel et de développement industriel à venir sur le territoire; par exemple sur la base des demandes de permis de construction ou en s'appuyant sur les projections des comités techniques sur les investissements en eau.
16	Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	Prendre en considération les développements résidentiels et industriels à venir sur le territoire (projets en cours et à venir, démographie, villes en expansion, expatriation), afin que le Ministère s'en serve pour anticiper les besoins à venir, ne pas octroyer toutes les places aux grandes villes et ne pas oublier les petites villes. Pallier le manque de places en régions éloignées en considérant la mobilité des parents et le manque de transport en commun.
17	Centre-du-Québec	Augmenter à court ou moyen terme l'offre de places en services de garde au Centre-du-Québec afin de répondre aux futurs besoins générés par le développement d'une filière batterie et la venue de plusieurs entreprises dans le parc industriel et portuaire de Bécancour, devant créer près de 2 000 emplois directs d'ici 2027 et bon nombre d'emplois indirects à l'échelle de la région.

Acronymes :

BC : Bureau coordonnateur de la garde éducative en milieu familial

CPE : Centre de la petite enfance

GNS : Garderie non subventionnée

GS : Garderie subventionnée

RSGE : Responsable d'un service de garde éducatif en milieu familial

SGEE : Service de garde éducatif à l'enfance